

EB34.R2 Composition du Comité permanent des Questions administratives et financières

Le Conseil exécutif,

Rappelant ses résolutions EB16.R12, EB24.R1 et EB32.R4,

1. NOMME le D^r M. Din bin Ahmad, le D^r B. D. B. Layton et le D^r S. P. Tchoungui membres du Comité permanent des Questions administratives et financières pour la durée de leur mandat au Conseil exécutif, en plus du D^r J. Amouzegar, du Professeur E. J. Aujaleu, du D^r K. Evang, du D^r V. T. Herat Gunaratne, du D^r J. Karefa-Smart et du Professeur V. M. Ždanov qui font déjà partie du Comité permanent; et
2. DÉCIDE que, si un membre du Comité est empêché d'assister aux séances de celui-ci, la personne désignée par le gouvernement intéressé pour lui succéder ou le suppléer au Conseil, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil, participera aux travaux du Comité.